

RAPPORT 2020



L'ARCHE
LA COROLLE



Avec le soutien de la République et Canton de Genève



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Année exceptionnelle 2020 ?

Certainement, pour tout le monde y compris pour La Corolle ! Il a fallu nous adapter en continu tout au long de l'année, et malgré cela, le cœur de notre modèle – la relation mutuelle – n'a pas été touché. Nous avons été portés par les liens entre nous. La limitation des rencontres a même révélé l'épaisseur de nos liens, tout comme nos frustrations de ne pouvoir nous voir physiquement. A certains égards, nous avons même pu tirer bénéfice de cette crise qui a parfois joué un rôle d'accélérateur de réflexion.

Année de transition pour notre communauté, oui aussi, nous le savions et nous nous y étions préparés au vu des transformations engagées les années précédentes.

Grâce à l'énergie et à l'implication de tous nos membres, salariés, personnes accueillies et bénévoles, nous avons poursuivi la préparation de la « nouvelle Corolle », celle qui va se redéployer dans les nouveaux et magnifiques

locaux d'Ecogia, à Versoix. Nous espérons pouvoir commencer les déménagements de nos différents sites courant novembre 2021.

La force et l'énergie que nos membres ont su démontrer à nouveau cette année nous permettent d'avoir foi en l'avenir pour continuer à nous adapter à leurs besoins changeants. En faisant évoluer notre organisation et nos infrastructures, nous faisons perdurer notre mission en restant fidèles aux valeurs de notre fédération, l'Arche : l'engagement, la compétence, la mutualité/réciprocité, la solidarité et l'ouverture aux autres pour montrer tout ce que nos personnes accueillies apportent à la société.

Alors, de la part du Comité de La Corolle, à tous nos membres et à nos amis qui nous soutiennent, un immense MERCI !

Nicolas Puy
Président



LE MOT DU DIRECTEUR

Des passages pour plus de vie !

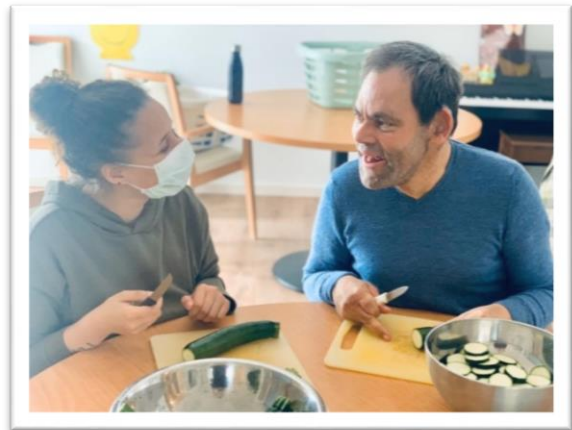
Alors que nous pensions nous préparer sereinement à vivre de grands changements fin 2021, avec la fin du grand chantier de rénovation de notre site principal, l'année 2020 est venue nous retourner... mais pas nous détourner ! Les annonces au sujet du fondateur de l'Arche, jetant une ombre dans l'histoire de l'Arche, ainsi que la crise sanitaire (avec plus d'une 30aine de personnes tombées malades) ont certes apporté de la tristesse, des questions, de la frustration, des limitations... mais nous avons trouvé aussi beaucoup de forces, d'idées, de renforcement de nos engagements, et de joie à être ensemble, malgré tout !

Comme vous le savez La Corolle vit une saison de transition. Depuis septembre 2019, nous avons mis en place une organisation de transition qui nous permette de vivre sereinement la période de travaux de notre site principal d'Ecogia (lieu de fondation de La Corolle il y a plus de 38 ans). En novembre prochain, nous revenons sur « nos terres » pour continuer à animer ensemble notre projet de vie partagée, en rayonnant depuis « le cœur battant » que va constituer le site d'Ecogia, à Versoix.

En plus de nos 3 foyers de la Rencontre (Mies), du Puits (Collex-Bossy) et du Cèdre (Versoix), nous disposerons d'ici la fin de l'année 2021 de



Les travaux de notre site principal d'Ecogia, à Versoix



magnifiques espaces supplémentaires regroupant sur un même site :

- Le Foyer de Sarepta
- L'ensemble de l'activité d'atelier (Centre de jour)
- Une K-fête (salle communautaire)
- Un oratoire
- Le siège administratif

Accompagner les membres de notre communauté dans le vieillissement et la fin de vie, « élargir notre tente » en accueillant des nouveaux membres et notamment des plus jeunes, rénover et reconstruire toutes nos infrastructures... constituent des signes de vie et de croissance, mais aussi d'exigence dans l'attention que nous portons aux besoins évolutifs de nos membres.

En évoluant, La Corolle est rappelée à sa source, à sa terre. Elle creuse son sillon et l'élargit pour continuer à être porteuse d'une vie qui se transmet. La volonté d'être un lieu de croissance et d'épanouissement, un lieu où les talents soient révélés... reste au cœur de notre expérience et de notre mission au service du bien commun.

|Maxime Germain
Directeur

CRISE !

Crise dans son étymologie grecque signifie, discerner, faire un choix. Une crise peut être un moment périlleux et décisif, tout comme en chinois où il signifie à la fois le danger et l'opportunité. Et bien, face à la crise du corona virus, même si nous sommes bousculés et parfois fatigués d'être compagnons de l'incertitude, nous pouvons nous réjouir que l'ensemble des membres des ateliers et foyers de notre communauté ait choisi de saisir une opportunité : ne pas être guidés ou réduits par la peur, mais miser sur nos liens en renforçant notre créativité et adaptabilité collective. Une expérience qui en dit long sur notre formidable et parfois insoupçonnée capacité collective à conserver un équilibre pourtant menacé de toutes parts.

Malgré les incertitudes, les confinements, les malades, les clusters... nous avons été à nouveau témoins de la force des relations mutuelles que nous cultivons à La Corolle. Cela a permis à chacun.e de tenir bon, ancrés dans du sens et de l'appartenance.

Le 18 mars 2020, début du confinement, les activités en atelier ont été suspendues, ce qui a contraint les externes à rester dans leur famille. Les assistants d'atelier sont venus en soutien aux équipes des 4 foyers. Le grand jonglage des plannings battait son plein ! Une réouverture partielle pour les externes a été faite courant mai et dès le 17 août les ateliers ont été réouverts avec un fonctionnement simplifié. En novembre, du fait de la deuxième vague, une organisation stable pour « tenir dans le temps » avec un remaniement des groupes de vie et d'activités a été mise en place.

Et au milieu de tous cela...un foisonnement de créativité, de joie de vivre, de capacité à rebondir, de patience, de découvertes, d'adaptation, de jeux, de bricolages, de « resto à la maison », de concours et célébrations numériques, de disco-zoom... pour co-vivre ensemble !

Valérie Baudin Morisset
*Responsable du Secteur
Ateliers / Centre de Jour*



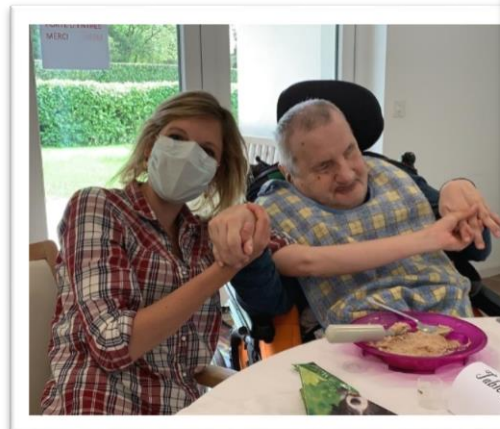
Luisa Rossi
Responsable Secteur Foyers



Participation à la confection de paniers garnis pour le personnel des HUG

Pas de restaurants....

Alors on commande un repas et le resto vient chez nous pour la joie de tous !



Les Bistros ne sont pas ouverts...

On y va... 1,2,3 tous le monde s'y met et le bistro est là !



RICHESSSES HUMAINES

La gratitude

J'aimerais dire un grand et chaleureux MERCI à tous les membres de La Corolle ! Merci pour tout le dévouement et toute la flexibilité dont chacune et chacun a fait preuve tout au long de cette année mouvementée. En changeant d'équipe, d'activités, d'horaires, pour certains à plusieurs reprises, en assurant une charge de travail considérablement augmentée pour certains, chacune des personnes accueillies dans nos foyers et ateliers a été bien accompagnée et soutenue dans cette période d'incertitudes et de défis.

Merci pour l'effort consenti sur le long terme par chacune et chacun pour appliquer les gestes barrières, se protéger les uns les autres, et accompagner les cas Covid que nous avons eus.

Nous pouvons aussi être reconnaissants pour ce que cette période nous a permis de vivre ; des liens tissés avec des collègues et des personnes accueillies que nous côtoyons moins souvent en temps normal, un autre rythme quotidien qui a mis en exergue les besoins de certaines personnes accueillies, une créativité accrue pour organiser et vivre le quotidien, révéler ce qui est essentiel et nous tient vraiment à cœur...

Un grand merci aussi à toutes les personnes que nous accueillons, qui ont traversé cette période en montrant beaucoup de confiance, de courage, de sourires et d'humour, et parfois aussi la patience ! Elles nous rappellent l'essentiel, le plaisir d'être ensemble, de cheminer pas à pas en se soutenant les uns les autres.



Certains dossiers ont bien avancé cette année : la suite du travail sur la gestion des heures et l'équilibre repos/travail, les règles de bases et plannings fixes en foyer, le travail en continu sur la politique salariale avec notamment une prime corrective exceptionnelle en fin d'année...

Toute cette richesse vécue sera un bon tremplin pour l'envol vers Ecogia 2021 !

Barbara Bothner,

Responsable Ressources Humaines



LE MOT DES FINANCES

L'année 2020 a été marquée bien évidemment par la pandémie, mais surtout par le démarrage de notre grand chantier de reconstruction de notre site principal d'Ecogia, dont nous avons finalisé la recherche de fonds. De nombreux donateurs nous témoignent leur confiance et s'associent à notre mission en finançant nos investissements. Nous leur en sommes infiniment reconnaissants.

Nous finissons l'année 2020 avec un résultat final positif sur nos comptes de CHF 28'377.-.

L'année 2020 a été marquée également par le soutien du Canton qui a pu pérenniser l'augmentation de notre subvention de base, initiée en 2019. Nous avons également poursuivi le travail d'OFE (objectivation du financement des Etablissements pour Personnes en situation de Handicap), dont les résultats devraient commencer à se déployer dès 2022.

L'augmentation de charges de personnel est due principalement au versement d'une prime exceptionnelle à l'ensemble de nos collaborateurs dans l'attente d'une mise en conformité avec la loi de notre politique salariale. Nous avons un peu moins de dépenses de « personnel éducatif » compensées par une augmentation de « personnel temporaire » due notamment à des arrêts de travail liés à la pandémie de Covid et des arrêts de longue durée dus à des maladies, accidents ou divers postes vacants.

Malgré des charges d'exploitation supplémentaires, le coût total de nos charges d'exploitation a légèrement baissé par rapport à l'année 2019. La pandémie a entraîné la fermeture de nos ateliers pendant 2 mois au printemps 2020, nous avons heureusement reçu un peu d'aide de la part de la Caisse Cantonale Genevoise de Chômage et de nos bailleurs. La réouverture de nos ateliers en mai 2020, respectant les nouvelles normes sanitaires, a entraîné une organisation importante, des frais de logistique et des aménagements/déménagements supplémentaires ainsi que des frais de matériel médical supplémentaires. Ces charges ont été contrebalancées par un peu moins de dépenses courantes liées au confinement et à la baisse des charges d'amortissement, (consécutives à la démolition/reconstruction du bâtiment d'Ecogia).

Le résultat d'exploitation s'explique aussi par une hausse de 4.2% de nos revenus grâce au soutien du canton de Genève, à l'augmentation de la facturation des frais de pension et au soutien de la Loterie Romande qui a pris en charge une partie de nos frais de transition pour le chantier d'Ecogia.

Nous finissons donc l'année 2020 confiants et enthousiastes pour notre futur bâtiment d'Ecogia et comptons sur le soutien de l'Etat de Genève pour nous aider dans la poursuite de notre mission, dans une reconnaissance à sa juste valeur du travail et de l'engagement portés par La Corolle.



Florence Coïdan
Responsable Finances



UN GRAND MERCI aux donateurs qui se sont engagés à nous soutenir dans nos projets, notamment ceux liés à la rénovation de nos infrastructures :

Loterie Romande

Fondation privée genevoise

Fondation Ernst & Göhner

Fondation Lord Michelham of Hellingly

Fondation Hoffmann

Fondation Professionnelle et Sociale de Genève

M. & Mme André & Rosalie Hoffmann

Mme Véra Michalski

Famille Oeri & Duchmale

M. & Mme Bachofner

Fonds Hélios

Fondation Plein Vent

Fondation Cérébral

Fondation Teamco

Fondation Walter Meier

Banque Coop

Association Heart@geneva

Banque cantonale de Genève

Divers donateurs privés

Nous remercions également tous nos fidèles donateurs qui soutiennent La Corolle régulièrement.



RAPPORT FINANCIER ET INDICATEURS



Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels
à l'Assemblée générale ordinaire
des membres de
L'ASSOCIATION LA COROLLE

Versoix

Genève, le 29 avril 2021

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Association La Corolle comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, le tableau de variation du capital et l'annexe, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et statutaires, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir un niveau d'assurance raisonnable sur le fait que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec la loi suisse (CC et CO), les statuts et les dispositions cantonales spécifiques en relation avec l'exploitation et le subventionnement des EPH, notamment LGAF, LSurv, LIAF, LIPH, REEF, directives étatique et recommandations Swiss GAAP RPC, en particulier la RPC 21.

Rapport sur le respect d'autres dispositions légales

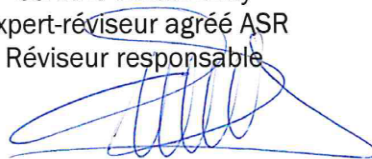
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al.1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

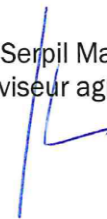
Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BONNEFOUS AUDIT SA

Corinne Dumonthay
Expert-réviseur agréé ASR
Réviseur responsable



Serpil Makine
Réviseur agréé ASR



Annexes :

Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation du capital, annexe)

Bilan au 31 décembre 2020

ACTIF

	2020	2019
	Frs	Frs
Actifs circulants		
Caisses	11'542	6'172
CCP	33'982	29'051
Avoir en banque à vue	958'509	668'278
Débiteurs résidants (pensions)	201'226	158'589
Autres débiteurs	4'863	6'901
Comptes de régularisation	492'817	354'275
Actifs circulants	1'702'940	1'223'266
Actifs circulant affectés		
Avoir en banque - affecté projet immobilier	1'500'000	0
Avoir en banque - affecté projet immobilier	195'965	184'214
Avoir en banque - affecté projets innovants	503'461	0
Avoir en banque - affecté divers projets	169'735	74'390
Avoir en banque - Avance subvention 2020	213'120	213'120
Actifs affectés	2'582'281	471'724
Actifs immobilisés		
Valeur nette comptable Immeubles Corolle	6'662'872	6'824'964
Valeur nette comptable immeubles financés fonds	7'472'038	4'852'276
Aménagements	11'650	21'200
Machines de bureau, outillage et divers	25'760	25'750
Véhicules	7'700	10'300
Actifs immobilisés	14'180'020	11'734'490
Immobilisations financières		
Dépôt de garantie de loyer	47'871	47'866
Titres et autres investissements financiers	107'060	108'480
Immobilisations financières	154'931	156'346
TOTAL ACTIF	18'620'172	13'585'827

PASSIF

	2020	2019
	Frs	Frs
Capital étranger à court terme		
Créanciers résidants (pensions)	39'005	19'729
Autres créanciers	675'802	53'414
Comptes de régularisation	228'169	228'727
Provisions pour salaires & charges sociales	81'300	57'000
Autres provisions	0	370'757
Capital étranger	1'024'277	729'627
Capital étranger à long terme		
Prêt bancaire affecté projet immobilier	1'452'500	1'471'500
Subventions avec conditions de remboursement	585'998	651'996
Subv. non dépensée à restituer à l'échéance du contrat	0	0
Capital étranger à long terme	2'038'498	2'123'496
Capital des fonds		
Fonds affectés disponibles	2'369'161	258'604
Valeur résiduelle dons affectés utilisés	6'886'040	4'200'280
Capital des fonds	9'255'201	4'458'884
Capital propre		
Capital propre au 1er janvier	6'273'819	7'571'497
<i>Résultats période 2018-2021</i>	<i>-1'681'300</i>	<i>-1'709'677</i>
Résultat de l'exercice - perte	28'377	-1'297'678
Capital au 31.12	6'302'196	6'273'819
TOTAL PASSIF	18'620'172	13'585'827

Compte d'exploitation 2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Budget 2020	Comptes 2020		Comptes 2019
	Frs	Frs		Frs
Pensions	2'209'676	2'243'845	30.21%	2'120'926
Recettes des ateliers	20'500	15'260	0.21%	20'839
Participations du personnel	19'500	10'463	0.14%	9'438
Subvention du canton de Genève	4'872'668	4'872'668	65.61%	3'566'291
Subvention complémentaire du canton		0	0%	1'223'120
Produits différés - subvention		65'998	0.89%	125'292
Dons et cotisations	52'000	218'933	2.95%	61'648
Total - produits d'exploitation	7'240'342	7'427'167	100.00%	7'127'555

CHARGES D'EXPLOITATION	Budget 2020	Comptes 2020		Comptes 2019
		Frs		Frs
Salaires	4'875'091	4'540'143	61.1%	4'064'286
Charges sociales	1'024'502	974'964	13.1%	896'589
Formation du personnel	50'000	7'288	0.1%	32'946
Autres frais du personnel	34'900	24'951	0.3%	47'580
Personnel temporaire	112'500	506'843	6.8%	451'753
Prestations de tiers	58'900	47'390	0.6%	56'386
Charges de personnel	6'155'893	6'101'579	82.2%	5'549'540
Frais d'alimentation et de pharmacie	247'727	265'814	3.6%	227'763
Frais d'entretien	164'400	188'614	2.5%	201'204
Frais de véhicules	50'000	43'316	0.6%	53'086
Loyers et rentes foncières	213'196	207'792	2.8%	133'003
Intérêts s/prêt travaux 41	22'500	21'966	0.3%	22'251
Amortissements	588'560	478'736	6.4%	512'398
Eau et énergie	80'000	52'110	0.7%	83'174
Fêtes et loisirs, activités de soutien	80'231	29'201	0.4%	36'844
Frais de bureau et d'administration	55'300	62'609	0.8%	82'673
Honoraires de tiers	76'700	62'609	%	103'772
Outillage et matériel pour atelier	22'700	20'278	0.3%	20'125
Assurances	24'000	29'836	0.4%	26'880
Publicité, cotisations et taxes	50'000	60'702	0.8%	84'684
Transports	5'000	2'174	0.0%	4'195
Autres charges d'exploitation	2'700	1'602	0.0%	3'860
Total - autres charges	1'683'014	1'527'357	20.6%	1'595'911
Total - charges d'exploitation	7'838'907	7'628'936	102.7%	7'145'451

Résultat d'exploitation	-598'565	-201'769	-2.7%	-17'896
-------------------------	----------	----------	-------	---------

Compte d'exploitation 2020 - suite

	Budget 2020	Comptes 2020		Comptes 2019
		Frs		Frs
Résultat d'exploitation	-598'565	-201'769	-2.7%	-17'896
Produits financiers	10'000	3'965		4'742
Charges financières	-2'400	-1'550		-1'158
Résultat financier	7'600	2'415		3'583
Produits d'immeuble	12'000	1'242		15'400
Charges pour immeuble hors exploitation		-4'807		-73'050
Résultat immobilier	12'000	-3'565		-57'650
Attributions dons affectés reçus	0	5'173'627		262'510
Charges pour dons utilisés	0	-5'173'627		-262'510
Produits d'amortissement des dons affectés utilisés	300'540	201'595		140'996
Résultat des dons	300'540	201'595		140'996
Produits exceptionnels	0	0		0
Produit de subvention minergie s/Ecogia 41	0	29'700		
Résultat des produits divers	0	29'700		0
Résultat de l'exercice	-278'425	28'377	0.38%	69'033
Charges d'amortissement exceptionnel 2019				-2'025'300
Diminution exceptionnelle valeur restante				658'588
Résultat des produits exceptionnels				
Résultat final de l'exercice				-1'297'678

**Les états financiers complets peuvent être obtenus sur demande auprès de l'institution La Corolle*

		HO / H	CdJ	HO & CdJ
	comptes 2020	soins & encadrement	soins & encadrement	admin & socio-hôtelier
Nb places exploitées	42	30	12	42
Nb de bénéficiaires	56	30	26	56
EPT	53.65	26.88	14.11	12.66
Taux EPT / places	1.28	0.90	1.18	0.30
Taux EPT / bénéficiaires	0.96	0.90	0.54	0.23

LE PERSONNEL [NOMBRE D'ÉQUIVALENT EMPLOI PLEIN TEMPS (EPT) SELON LA NATURE DU POSTE ET SELON LES CATÉGORIES]								
	SOCIO-ÉDUCATIF		SOCIO-HÔTELIER		ADMINISTRATIF		TOTAL	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
DOTATION ORDINAIRE*	40.99	39.42	5.77	5.55	6.89	6.95	53.65	51.92
« ÉQUIVALENT EPT » SOUS-TRAITANCE	5.91	5.05	-	-	-	-	5.91	5.05
STAGIAIRES/APPRENTIS* *	12.54	11.61	-	-	-	-	12.54	11.61

* Nombre d'EPT de la dotation ordinaire soumis aux mécanismes salariaux (y compris postes vacants)

** Nombre (non soumis aux mécanismes salariaux) stagiaires, apprentis, le cas échéant emplois de solidarité. Pour 2020 : 4 stagiaires + 3 apprentis + 5 stagiaires « maturité professionnelle » = 12

GESTION DE L'INSTITUTION			
OBJECTIF	INDICATEUR D'EFFICACITÉ	VALEUR CIBLE	RÉALISÉ 2020
Garantir la solvabilité de l'établissement	Taux de solvabilité [Liquidités/Total des charges de personnel et assimilés]	>16.7%	16.46%
	Niveau de fonds propres [total des fonds propres/total du bilan]	>20%	37.03%

LES MEMBRES DU COMITÉ

- Nicolas Puy, président du comité depuis avril 2018, membre depuis avril 2017.
- Philippe Desjeux, membre du comité depuis avril 2014.
- Pierre Epiney, membre depuis mai 2012.
- Finn Skjellaug, trésorier, membre depuis avril 2015.
- Romano Mazzolari, membre depuis avril 2015.
- Anne-Pascale Wüthrich, membre depuis avril 2019.



L'ARCHE
LA COROLLE

Association La Corolle

Membre de la Fédération Internationale des Communautés de l'Arche

Chemin d'Ecogia 24

1290 Versoix

Ccp 12-2306-1

Téléphone : 022.304.11.80 – fax 022.304.11.81

E-mail : info@arche-corolle.ch

Internet : www.arche-suisse.ch



**REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE**

POST TENEBRAS LUX